

PROGRAMME D'ÉTUDES EN PLEIN AIR ET TOURISME DÉPARTEMENT DES SCIENCES HUMAINES

- Baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure (7729)

INTRODUCTION

Conformément au plan de travail du Décanat des études de premier cycle, le programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure fut placé au calendrier prévu de l'évaluation périodique des programmes pour l'année 2006-2007. La politique institutionnelle afférente prévoit la réalisation de trois étapes fondées sur les exigences et les recommandations de la CREPUQ (Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec). Ce sont : 1) l'autoévaluation du programme; 2) l'évaluation externe et les réactions des directions concernées; 3) l'avis du comité interne. Le présent rapport vient donc compléter ce dossier d'évaluation périodique de programme. Son résumé sera diffusé sur le site Web institutionnel après adoption par la Commission des études.

On y retrouve les aspects suivants : une brève présentation du programme, la description du processus d'évaluation, un résumé des forces, des points à améliorer et à examiner, des principales recommandations des personnes consultées ainsi que les grandes lignes du plan d'action de la doyenne des études de premier cycle.

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure évalué est un programme de 90 crédits qui a vu le jour en 1996, à la suite d'une modification majeure du programme de baccalauréat en kinanthropologie offert à l'époque. Depuis, plusieurs modifications mineures y furent apportées, il n'en demeure pas moins que le but et l'essence du programme d'origine sont demeurés inchangés : former des leaders pour l'industrie touristique du plein air et du tourisme d'aventure.

Toutefois, ce processus de modification ne permit pas l'attribution rapide des ressources financières et humaines associée à la création du nouveau programme ce qui provoqua certaines difficultés pendant sa période de démarrage. Malgré celles-ci, l'UQAC est tout de même parvenue à se positionner comme leader dans la formation en plein air et tourisme d'aventure.

Après dix ans, il est possible de constater que le programme a en général bien rempli son mandat initial, car les leaders en plein air issus de l'UQAC œuvrent maintenant dans tous les secteurs du domaine du plein air et dans un grand nombre de secteurs connexes. Le milieu de la formation en plein air et tourisme d'aventure a grandement évolué au cours des derniers dix ans : plusieurs programmes en plein air au niveau collégial ont vu le jour et offrent maintenant des formations qui s'apparentent quelque peu au programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure.

LE PROCESSUS D'ÉVALUATION

Le comité d'autoévaluation, formé lors du comité de programme d'études en plein air et tourisme du 28 novembre 2006 et relancé le 6 juin 2007 fut sous la responsabilité de David Mephram, directeur du programme d'études et professeur enseignant au programme évalué. Les autres membres du comité d'évaluation étaient alors André-François Bourbeau, professeur et aide à la rédaction du rapport d'autoévaluation, Mario Bilodeau, professeur; Michel Tremblay, chargé de cours; François Guillot, représentant du milieu socioéconomique (directeur des Parcs nationaux de la Pointe-Taillon et des Monts-Valin); Mathieu Bergeron, Maxine Carroll et Luc Dallaire, étudiants; Gilles Lévesque,

professionnel et chargé de cours au programme ainsi qu'Andrée Castonguay, coordonnatrice à l'évaluation des programmes au Décanat des études de premier cycle. Il est à noter qu'à la fin du processus d'évaluation, les étudiants Maxine Carroll et Luc Dalairé, s'étant trouvés du travail et ayant quitté la région, ont été remplacés en alternance par les étudiants : Étienne Booth, Catherine Provost et Nicolas Létourneau.

Collectes de données :

Pour différentes raisons, la première réunion du comité d'autoévaluation eu lieu le 28 septembre 2007, les professeurs et chargés de cours, les étudiants, les diplômés et les employeurs ont été consultés à l'aide de questionnaires distincts et de tables rondes regroupant les différents types de personnes sondées. Plusieurs d'entre eux ont répondu au questionnaire électronique transmis : neuf professeurs et chargés de cours (52 % des 17 sondés), vingt-neuf (29) étudiants (31 % des 93 sondés), quatorze diplômés (28 % des 49 sondés) et douze employeurs (22 % des 57 sondés).

Quant aux tables rondes, elles ont toutes été faites à l'automne 2007 : treize étudiants de 3^e année ont assisté aux tables rondes des 28 septembre et du 15 octobre, neuf étudiants de 2^e année à celle du 12 octobre, 14 professeurs et chargés de cours ont participé à la table ronde tenue le 22 octobre. Neuf employeurs ont accepté l'invitation le 23 octobre. Des données statistiques ont aussi été amassées concernant le programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure.

L'autoévaluation du programme :

- Bien qu'il se soit écoulé 21 mois entre la date de nomination des membres du comité d'autoévaluation (le 28 novembre 2006) et celle du dépôt du rapport final au comité de programme (le 27 août 2008), le dépôt du rapport aura été déposé onze mois après le début des premières réunions de travail du comité (le 5 septembre 2007). Pour ce faire, les membres du comité d'autoévaluation se sont réunis huit fois aux dates suivantes : les 5 et 26 septembre 2007; les 4 et 13 décembre 2007; le 15 janvier 2008; le 14 mai ainsi que les 5 et 6 juin 2008.
- Le rapport d'autoévaluation fut déposé au comité de programme (avis émis le 27 août 2008).

L'avis des directions concernées et évaluation externe :

- L'avis des directions concernées fut demandé le 19 décembre 2008. Ceux de Diane Gauthier, directrice du module d'enseignement au secondaire et au collégial et de Mario Leone, responsable des programmes d'études en sciences de l'activité physique et de la santé furent transmis au décanat au mois de janvier 2009.
- Le dossier d'évaluation a été transmis pour examen à deux évaluateurs externes le 19 août 2008. Ceux-ci ont été sélectionnés par le Décanat des études de premier cycle, à savoir des professeurs spécialistes de la discipline, Roger Couture de l'Université Laurentienne (Ontario) et Alain Grenier de l'Université du Québec à Montréal.
- Les experts externes ont été convoqués pour le 28 août 2008. Ils ont rencontré les professeurs, les étudiants, les diplômés et les autorités de l'institution, visité les locaux utilisés, les laboratoires et la bibliothèque. Roger Couture transmettait son avis au Décanat des études de premier cycle le 27 septembre 2008 et Alain Grenier, le 11 janvier 2009.
- Le rapport des experts externes a été transmis au directeur du programme le 13 janvier 2009. Son avis a été reçu au Décanat des études de premier cycle le 9 mars 2009.

L'avis du comité interne :

- Le comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle, formé de trois professeurs de départements différents, autres que celui auquel est associé le programme évalué, a reçu le dossier d'évaluation le 5 mars 2009. Il a transmis son rapport au Décanat des études de premier cycle le 25 mars 2009.

RÉSUMÉ DU RAPPORT D'ÉVALUATION

PRINCIPALES FORCES DU PROGRAMME

- Grande expertise des intervenants (chargés de cours, professeurs, professionnel et techniciens).
- Qualité des relations entre les étudiants et les intervenants.
- La région est un milieu de prédilection pour le plein air.
- Seul programme de plein air universitaire francophone en Amérique du Nord.
- Cours optionnels nombreux permettant de se spécialiser.
- Reconnaissance de l'expertise des professeurs du secteur à l'externe.
- Vision médiatique importante des étudiants dans différents projets.
- Laboratoire d'expertise et de recherche en plein air (LERPA)

PRINCIPAUX POINTS À AMÉLIORER

- Critères d'admission et de sélection trop faibles.
- Méthodes pédagogiques à améliorer.
- Méthodes et critères d'évaluation des étudiants dans les cours à rehausser..
- Programme trop technique, pas assez de connaissances théoriques et philosophiques
- Insuffisance du leadership au niveau du programme, dans l'évaluation, dans la gestion du milieu, dans le travail de guide.
- Trop peu de contact avec le milieu : besoin d'aide pour le placement des étudiants en stages, liens insuffisants avec les entreprises.
- Manque de visibilité du programme (mise en marché).
- Trop peu d'informations transmises aux étudiants relatives aux cours optionnels et aux diverses orientations possibles.
- Insuffisance des aspects de gestion et de marketing, de préparation administrative des dossiers.
- Manque de professionnalisme.
- L'anglais devrait être beaucoup plus présent dans le programme, c'est un atout essentiel lorsqu'un diplômé intervient au niveau du tourisme.
- Communication écrite et parlée des étudiants et de certains intervenants en français
- Accès limité aux certifications.
- Pas assez de différence entre le baccalauréat et les techniques offertes au niveau collégial.
- Manque de formation en recherche et pas assez de possibilités de s'impliquer dans des projets.
- Insuffisance de ressources humaines : secrétaire à demi-temps, importance de procéder au remplacement des professeurs en pré retraite le plus rapidement possible.
- Trop peu de personnel féminin intervenant auprès des étudiants.
- Manque de ressources matérielles : locaux, salle d'expédition, équipement disponible, infrastructures Simon couche, véhicules et remorques.
- Manque de ressources financières : le budget opérationnel est le même depuis 10 ans.

RECOMMANDATIONS ET COMMENTAIRES

- Rehausser les critères d'admission et de sélection (expérience en plein air).
- Rehausser le niveau universitaire du baccalauréat tout en gardant l'aspect terrain.
- Apporter les correctifs aux problèmes soulevés en regard des enseignements :
 - ✓ harmoniser les enseignements (les contenus, méthodes pédagogiques et évaluation);
 - ✓ corriger les écarts de notation entre les cours et entre les enseignants;
 - ✓ améliorer le processus d'évaluation des apprentissages;
 - ✓ veiller à ce que les enseignants fournissent aux étudiants, et dans des délais favorables, les notes de cours ainsi que des références assez récentes.
- Développer davantage les courants philosophiques (l'impact sur l'environnement, avoir une vision durable).
- Penser aux aspects gestion, marketing et administration du plein air.
- Rehausser les ressources matérielles, financières et humaines.
- Offrir des propositions de cheminement professionnel et préciser les cours offerts pour chacun d'eux :
 - ✓ Éducation et intervention sociale;
 - ✓ Administration et gestion;
 - ✓ Leadership, expédition, logistique et sécurité.
- Augmenter la promotion du programme : page web, revues spécialisées, conférences dans les programmes collégiaux spécialisés en plein air...
- Augmenter les contacts avec le milieu : conférenciers, visite d'entreprises, connaître les possibilités d'emplois, les lieux de stages, les étudiants aimeraient connaître le marché du plein air au Québec et ailleurs.
- Possibilité d'ententes financières avec des entreprises.
- Informer les étudiants des cheminements possibles à réaliser durant leur baccalauréat en fonction des différents types d'emplois possibles en plein air.

LES GRANDES LIGNES DU PLAN D'ACTION DE LA DOYENNE DES ÉTUDES DE PREMIER CYCLE

Nous avons pris connaissance et analysé avec attention les différents rapports reçus à nos bureaux dans le cadre de l'évaluation périodique du programme de Baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure : le rapport d'autoévaluation, les rapports des experts externes spécialistes de la discipline, l'avis de directions de programme concernées, l'avis du porteur de dossier et le rapport final du comité interne d'évaluation des programmes de premier cycle.

À la lumière des différentes recommandations émises, le Décanat des études de premier cycle considère très important de maintenir un programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure à l'UQAC. Le Décanat procédera, en collaboration avec le directeur du programme d'études en plein air et tourisme, à une révision en profondeur du programme. Le tout afin de poursuivre l'objectif d'offrir une formation de haute qualité aux étudiants intéressés par le domaine du plein air et de permettre à ceux qui le souhaitent d'avoir accès aux études de cycles supérieurs.

La révision du programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure devra viser l'atteinte des objectifs suivants :

- Assurer aux étudiants une formation qui se distingue vraiment des programmes de niveau collégial.
- Améliorer l'encadrement pédagogique des étudiants inscrits dans le programme.

- Poursuivre le travail effectué pour favoriser le sentiment d'appartenance des étudiants inscrits et leur intention d'obtenir le diplôme du programme;
- Offrir un programme plus près des réalités des milieux du travail, hautement en lien avec les différents secteurs professionnels (stages, formation en intervention, en plein air thérapeutique, en sécurité et en gestion), plus près des créneaux de recherche et des spécialités disciplinaires.
- Augmenter le taux de diplomation.

En considération des recommandations du présent rapport d'évaluation et des objectifs à atteindre, les modifications du programme devront tenir compte de la globalité des avis transmis par les différentes parties prenantes.

Le Décanat encourage le programme d'études en plein air et tourisme à :

- Redéfinir et reformuler les objectifs généraux et spécifiques du programme en tenant compte de la collecte de données et des besoins du milieu.
- Redéfinir les conditions d'admission et les critères de sélection en fonction de la nouvelle version du programme qui sera rehaussé.
- Revoir le nom et la structure du programme, la liste des cours offerts et leur description.
- Veiller à ce que la nouvelle version du programme facilite l'atteinte de tous ses objectifs en permettant aux étudiants de se préparer à des programmes de second cycle et de développer des compétences d'intervention requises pour accéder au marché du travail.
- Rehausser le niveau du programme de plein air (contenus de cours, pédagogie et méthodes d'évaluation) afin qu'il se distingue vraiment des programmes techniques des cégeps et qu'il soit attrayant et adapté de façon à pouvoir accueillir des clientèles tant des programmes pré-universitaires que des DEC techniques.
- Accroître les possibilités d'implication des étudiants dans les projets de recherche du LERPA.
- Encourager les concertations entre les membres du personnel enseignant (professeurs-professeur ainsi que professeurs-chargés de cours et vice versa) : éviter les redondances et harmoniser les enseignements.
- Multiplier les contacts avec le milieu (stages, conférences, visites d'entreprises) ainsi qu'avec d'autres institutions universitaires.
- Développer des ententes facilitant le passage des étudiants inscrits dans des programmes collégiaux en plein air vers le programme de baccalauréat en plein air et tourisme d'aventure.
- Poursuivre les efforts de bonnes communications entre le module et les étudiants. S'assurer de bien leur transmettre des informations relatives aux programmes de recherche, aux avenues après le baccalauréat, au marché du travail, aux activités de recherche des professeurs et indiquer leurs disponibilités pour l'encadrement de recherche.
- Promouvoir la nouvelle version du programme dans les cégeps auprès des professeurs de programmes collégiaux, dans divers salons, revues spécialisées et autres. Mieux le faire connaître en utilisant la page web : le tiré à part, l'environnement programme et dynamiser la section plein air en présentant les professeurs, leur formation, leurs recherches, la vie étudiante, l'encadrement et les services offerts aux étudiants.

Andrée Castonguay
 Coordonnatrice à l'évaluation des programmes
 Décanat des études de premier cycle